



Communiqué de presse

20 ans de lutte contre le chancre coloré

La restauration des paysages du canal du Midi se poursuit



À l'occasion des 20 ans de l'apparition du chancre coloré sur le canal du Midi, Voies navigables de France (VNF) réaffirme son engagement pour restaurer la voûte arborée qui fait partie de l'identité de cet ouvrage exceptionnel. Les alignements d'arbres qui bordent le canal constituent l'un des éléments structurants ayant contribué à son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, il y a désormais 30 ans. Afin de préserver ce paysage emblématique, VNF poursuit son ambitieux programme de replantation avec la même volonté : transmettre aux générations futures un patrimoine vivant exceptionnel.

2006-2026 : une profonde transformation des paysages du canal du Midi

Identifié pour la première fois sur le canal du Midi en 2006, le chancre coloré du platane est une maladie incurable provoquée par un champignon microscopique. En vingt ans, plus de 33 000 platanes ont dû être abattus, soit 80% des 42 000 arbres qui bordaient le canal avant l'apparition de la maladie. Le chancre coloré pénètre au cœur de l'arbre et bloque ses canaux de sève, l'arbre finit donc par s'assécher et mourir. Il n'existe aucun traitement à ce jour et le canal est particulièrement sensible à la propagation (présence d'eau, activités humaines...).

Un vaste programme de restauration global

Face à cette situation, un vaste programme de restauration a été engagé par Voies navigables de France. Le programme de restauration s'appuie sur une démarche durable conciliant diversification des essences, réhabilitation des berges, préservation de la biodiversité et adaptation des essences aux effets du changement climatique.

Plus de 20 000 arbres ont déjà été replantés le long du canal du Midi, mobilisant les collectivités territoriales, l'État, les mécènes et les habitants autour d'un objectif commun : transmettre aux générations futures un paysage vivant et renouvelé du canal du Midi. VNF a investi 110 millions d'euros dans ce projet dont la part la plus importante est allouée à la réfection des berges, endommagées lors de la disparition des platanes.



Deux sites récemment replantés à Puichéric ©VNF

L'étape cruciale du projet réside dans un suivi et un entretien très soutenu des arbres récemment plantés : ainsi, un programme d'arrosage et de surveillance spécifique est mis en place plusieurs années après les plantations. La taille de formation est également un élément fondamental pour permettre aux jeunes arbres de se développer de manière conforme aux alignements d'arbres du canal du Midi.

En 20 ans, la mobilisation de Voies navigables de France est restée intacte. Le soutien des collectivités territoriales, de l'État et des donateurs est par ailleurs fondamental, et représente environ 20% du financement du projet.

À PROPOS

Voies navigables de France (VNF) est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières. À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires. Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous. En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

Toutes les informations sur le projet de restauration de la voûte arborée du canal du Midi sont disponibles sur le site internet de [Voies navigables de France ICI](#)

Contacts presse

Voies navigables de France Sud-Ouest

Astrid LE VERN | 07 63 73 80 90 | astrid.levern@vnf.fr